

PROCÈS-VERBAL

3^e réunion

Le mardi 9 février 2010

Salle L'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la P^{re} Luce Samoisette, la P^{re} Jocelyne Faucher agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^{re} Lynda Bellalite	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
M ^{me} Isabelle Bolduc	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de génie
P ^{re} Lyne Bouchard	Vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information
M. Lee Bourgoïn	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté de génie
P ^{re} Gina Bravo	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
P ^r Jean-Pierre Brunelle	Doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^r Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
P ^r Enrique Correa Molina	Professeur, Faculté d'éducation
P ^{re} Colette Deaudelin	Doyenne, Faculté d'éducation
M ^{me} Caroline Dubois	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^{re} Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
P ^r Marc Frappier	Professeur, Faculté des sciences
P ^r Abdelkrim Hasni	Professeur, Faculté d'éducation
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
P ^r Denis LeBel	Doyen intérimaire, Faculté des sciences
M ^{me} Valérie Lusignan	Étudiante au 1 ^{er} cycle, Faculté d'éducation
M ^{me} Josée Maffett	Professionnelle, Service de la recherche et de la création
P ^r André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Chabi O. Hubert Mongadji	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Pierre Noël	Doyen délégué, Faculté de théologie
P ^r Jean Roy	Professeur, Faculté d'administration
P ^{re} Luce Samoisette	Rectrice
P ^r Luc Savard	Professeur, Faculté d'administration
P ^{re} Francine Turmel	Doyenne, Faculté d'administration
P ^{re} Nathalie Vézina	Professeure, Faculté de droit
P ^r Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P ^r Guylain Boissonneault	Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M ^{me} Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Réjean Hébert	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P ^r Daniel Proulx	Doyen, Faculté de droit
P ^{re} Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P ^{re} Michèle Vatz-Laaroussi	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines

Le P^r Alain Webster quitte au cours des discussions relatives à la résolution CU-2010-02-09-08.

La personne suivante est invitée :

M^{me} France Myette Régistrare

CU-2010-02-09-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir ajouté le point 18.1.1 *Nouveaux programmes – état de la situation.*

CU-2010-02-09-02

Adoption du procès-verbal du 1^{er} décembre 2009

Dans le titre de la résolution CU-2009-12-01-16, le conseil universitaire retire les mots « évaluation du projet de programme de doctorat en conseil et gestion en éducation ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres présents à la réunion du 1^{er} décembre 2009 adoptent le procès-verbal de cette réunion, tel qu'il a été transmis aux membres, en y incluant la modification suggérée.

CU-2010-02-09-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2009

Résolutions CU-2009-10-06-11 / CU-2009-12-01-03 – La secrétaire générale informe le conseil universitaire que le contrat d'affiliation avec la Régie régionale de la santé A du Nouveau-Brunswick a été approuvé par le conseil d'administration de l'Université à sa séance du 14 décembre 2009. Elle rappelle qu'à la suite de la séance du conseil universitaire du 6 octobre dernier, la Régie régionale de la santé A du Nouveau-Brunswick, en accord avec l'Université de Moncton, a demandé d'ajouter les clauses suivantes dans le préambule :

- ATTENDU QUE le rôle de l'Université de Moncton dans la formation médicale est appelé à s'accroître et sera redéfini dans la nouvelle entente tripartite entre l'UNIVERSITÉ, l'Université de Moncton et le gouvernement du Nouveau-Brunswick;
- ATTENDU QUE l'Université de Moncton et la RÉGIE A signeront un contrat d'affiliation pour la formation médicale en respect du mandat qui sera conféré à l'Université de Moncton à l'intérieur de la nouvelle entente tripartite.

COMMUNICATION DE LA RECTRICE

CU-2010-02-09-04

Communication de la rectrice

La rectrice informe le conseil universitaire des sujets suivants :

- Campus de Longueuil – grande ouverture le 5 janvier 2010;
- visite à l'Université de M^{mes} Pauline Marois et Marie Malavoy;
- rencontres des rectrices et recteurs avec le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Clément Gignac, ainsi qu'avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, le 16 février 2010;
- séisme en Haïti – exemption des droits de scolarité accordée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aux étudiantes et étudiants haïtiens en séjour d'études au Québec.

Le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales fait rapport au conseil universitaire de la mission ministérielle en Inde à laquelle il a participé du 29 janvier au 7 février 2010.

CONSEIL DES ÉTUDES

CU-2010-02-09-05

Microprogramme de 2^e cycle en adaptation scolaire et sociale – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire approuve la création du microprogramme de 2^e cycle en adaptation scolaire et sociale de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe, et autorise la mise en œuvre du microprogramme à compter du trimestre d'hiver 2010.

CU-2010-02-09-06

Microprogramme de 2^e cycle en sciences humaines et sociales – création de programme – approbation

Le conseil universitaire ajoute à la recommandation « sous réserve de la modification du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire approuve la création du microprogramme de 2^e cycle en sciences humaines et sociales de la Faculté des lettres et sciences humaines, sous réserve de la modification du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe, et autorise la mise en œuvre du microprogramme à compter du trimestre d'été 2010.

CU-2010-02-09-07

Baccalauréat en biochimie – évaluation périodique de programme – plan de réalisation des recommandations – approbation

Le conseil universitaire procède à certaines modifications, notamment dans la formulation de la recommandation 4.3 de la page 5 et de la recommandation 2.3 de la page 6.

Après avoir étudié l'ensemble des documents relatifs à l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en biochimie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences, et après avoir considéré l'avis du comité du conseil des études, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en biochimie, tel qu'il est présenté en annexe, en y incluant les modifications suggérées;
- mandate le comité de direction de l'Université pour adapter le plan de réalisation des recommandations en tenant compte des ressources disponibles;
- confie à la Faculté de médecine et des sciences de la santé ainsi qu'à la Faculté des sciences la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2010-02-09-08

École Catholique d'Arts et Métiers (ECAM) Rennes Louis de Broglie (France) – accord de coopération scientifique et technologique – convention spécifique n° 1 – accueil des étudiantes et étudiants en maîtrise – convention – programme d'échanges d'étudiantes et d'étudiants – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire ajoute à la recommandation « sous réserve de vérifications de certains éléments de l'article 2 ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'École Catholique d'Arts et Métiers (ECAM) Rennes Louis de Broglie (France) et l'Université de Sherbrooke;
- approuve la convention – programme d'échanges d'étudiantes et d'étudiants entre l'École Catholique d'Arts et Métiers (ECAM) Rennes Louis de Broglie (France) et l'Université de Sherbrooke;
- approuve la convention spécifique n° 1 ayant pour titre *Accueil des étudiantes et étudiants de l'ECAM en maîtrise en génie à l'Université de Sherbrooke en vue de l'obtention d'un double diplôme et accueil des étudiants de l'Université de Sherbrooke à l'ECAM inscrits en maîtrise en génie* entre l'École Catholique d'Arts et Métiers (ECAM) Rennes Louis de Broglie (France) et l'Université de Sherbrooke, sous réserve de vérifications de certains éléments de l'article 2;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît à l'annexe 1, ladite convention – programme d'échanges, telle qu'elle apparaît à l'annexe 2 et ladite convention spécifique, telle qu'elle apparaît à l'annexe 3, ainsi que tout document en découlant;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver postérieurement toute modification mineure au texte de l'accord ou des conventions, incluant une modification qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

CU-2010-02-09-09

Azienda per I servizi sanitari N.1 Triestina (Italie) – Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke – convention trilatérale pour une coopération scientifique et technique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil universitaire :

- approuve la convention trilatérale pour une coopération scientifique et technique entre le Azienda per I servizi sanitari N.1 de Triestina en Italie (agence sanitaire), le Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke et l'Université de Sherbrooke (Faculté des lettres et sciences humaines);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ladite convention, telle qu'elle apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver postérieurement toute modification mineure au texte de la convention, incluant une modification qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat aux études

CU-2010-02-09-10

Nouveaux programmes – état de la situation

La vice-rectrice aux études informe le conseil universitaire des sujets suivants :

- doctorat en psychoéducation de la Faculté d'éducation – transmission du dossier en janvier 2010 à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la CREPUQ;
- baccalauréat en environnement du Centre universitaire de formation en environnement – réception d'un avis favorable provisoire et suites à donner;
- doctorat en économie du développement de la Faculté d'administration – en attente d'un avis de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la CREPUQ.

Vice-rectorat aux ressources humaines et à la vie étudiante

CU-2010-02-09-11

Bureau de la protectrice des droits des étudiantes et étudiants – *Rapport annuel 2008-2009*

Les membres du conseil universitaire ont reçu du vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante le *Rapport annuel 2008-2009* du Bureau de la protectrice des droits des étudiantes et étudiants et échangent sur le sujet (document en annexe).

Cabinet de la rectrice

CU-2010-02-09-12

Planification stratégique 2010-2015 – état de la situation

Les membres du conseil universitaire ont reçu de la rectrice l'état de la situation relatif au processus de la planification stratégique. La rectrice rappelle la tenue d'une assemblée de l'Université le 14 janvier dernier visant notamment à former un comité directeur de la planification stratégique et à obtenir l'autorisation d'organiser un forum dont la date est fixée au lundi 10 mai 2010. Elle fait également une présentation du site Internet de la planification stratégique et de ses composantes, les informe de certaines statistiques relatives aux visites de ce site, et fait le point sur les rencontres réalisées à ce jour et celles à venir. Elle invite les membres à consulter le site périodiquement puisque des documents sur les différentes thématiques y seront déposés ainsi que le bilan des rencontres qui devront être consultés avant la tenue du forum.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2010-02-09-13

Date de la prochaine réunion

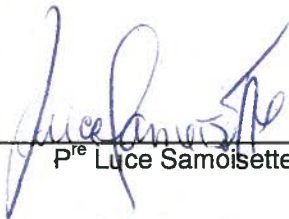
Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2009-2010, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion ordinaire au mardi 20 avril 2010, à la salle L'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2010-02-09-14
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 20 avril 2010.



P^{re} Luce Samoisette, présidente



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire